

SPORTIVE FEMININES

RAPPELS FMI

- 1) L'équipe visiteuse doit saisir son équipe au plus tard à 24H la veille du match.
- 2) L'équipe recevante peut saisir son équipe avant mais doit se connecter au match à partir du matin du match 0 H.
- 3) Elle doit ensuite tout sauvegarder sur le serveur. Cela permet de récupérer les données du match si une tablette est défectueuse.

L'équipe recevante doit transmettre la FMI avant 20H le dimanche soir sous peine d'amende.
Attention, bien s'assurer que la transmission complète est effective.

Réunion 30 mars 2023

Courriers :

Misérieux Trévoux As : rencontre U15 F du 25 mars reportée **au 8 avril.**

Bresse Tonic Foot : accord pour rencontre U15 F **au 8 avril.**

Attignat As : rencontre Senior F à 8 D2 du 1 avril **reportée au 2 avril 10h00.**

St Denis Ambutrix Fc : accord pour rencontre Senior F à 8 **au 2 avril 10h00.**

[\(Bordereau demande de modification de rencontre validée\)](#)

Cormoz St Nizier FC : rencontre Senior F à 8 D2 du 1 avril **reportée au 2 avril 10h00.**

Valserine Fc : accord pour rencontre Senior F à 8 **au 2 avril 10h00.**

Rencontre Senior F. à 11 **Bressans Fc – Hautecourt Romanèche As** rencontre jouée le 25 mars

Prochains Tours : ¼ 8-9-10 avril ½ 6-7- 8 mai Finale 27 mai à MARBOZ

Rappel pour toutes modifications de rencontre - date, horaire - l'accord du club adverse est obligatoire, utiliser footclubs ou le document en ligne sur le site du district.

Le Président,
Jacques CONTET